

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Rien de nouveau du côté de l'Espagne. La Péninsule poursuit le cours paisible de sa révolution politique, sociale et religieuse. L'effervescence populaire des premiers jours se calme de plus en plus. Le peuple espagnol revient à ses habitudes journalières.

La prudence et l'énergie du gouvernement ne se sont pas encore démenties.

Une excellente mesure a été prise. Le droit de réunion va se trouver soumis à une réglementation particulière. Toute réunion devra désormais être précédée d'une déclaration faite à l'autorité vingt-quatre heures à l'avance, et aucune ne pourra avoir lieu en plein air que conformément aux ordonnances municipales.

Que vont dire les clubistes, les jacobins espagnols ?

On a parlé d'une lettre de Mazzini adressée à M. Emilio Castelar ; il y est dit :

« Mon cher frère, l'Espagne vient de réaliser glorieusement une Révolution immaculée qui peut, — si elle est logique avec son origine et si elle a l'audace qui, à certains moments, se dénomme génie, — la placer à la tête des nations européennes, réalisant ainsi les espérances que trop souvent vous m'avez manifestées dans nos colloques.

« L'Espagne peut et doit donner le baptême de la réalité à la grande idée de l'époque, conquérir la plus glorieuse des initiatives, pendant une large étape dans la voie de la civilisation. Si elle n'ose pas faire ce que le monde

attend d'elle, elle se condamne à une période d'infériorité et d'anarchie, et à la nécessité qu'il faut éviter provisoirement, la nécessité d'une autre Révolution. Que Dieu vous éclaire tous !

« Votre ami, MAZZINI. »

Une correspondance envoyée des frontières d'Espagne à la *Gazette de France* mentionne une singulière nouvelle. Le prince de Prusse aurait débarqué à Cadix, se rendant à Madrid, en passant par Séville.

Dans le cas où le fait viendrait à se confirmer, les pessimistes ne manqueraient pas de voir là une preuve évidente de l'entente cordiale et ténébreuse de la cour de Berlin avec le gouvernement provisoire de l'Espagne.

Le fameux discours de M. de Beust, prononcé sous le sceau du secret dans le sein de la commission pour la défense nationale, et divulgué le lendemain aux quatre coins de l'Europe, n'a pas encore cessé de préoccuper l'opinion.

La fierté italienne s'est nécessairement émue des paroles attribuées au chancelier autrichien. M. de Beust aurait dit : « L'Italie n'a pas toujours les mains libres... » Or, l'Italie, comme la comtesse, dans les *Plaideurs*, ne veut pas être liée. Ses journaux — la *Correspondance italienne* notamment — affirment que M. de Beust n'a pas du tout prononcé ces paroles, et qu'au lieu de lier les mains à l'Italie, il a, tout au contraire, rendu hommage à la loyauté et à la droiture du gouvernement de Florence.

Il paraît, d'ailleurs, que M. de Beust aurait expliqué lui-même les intentions de son dis-

cours dans une circulaire adressée, le 30 octobre, aux agents de l'Autriche à l'étranger. Un correspondant de l'*Indépendance belge* donne, sur le contenu de cette pièce diplomatique, des détails assez circonstanciés. Voici quel en serait le résumé. M. de Beust aurait parlé à la commission comme député et non comme ministre. Son langage n'aurait eu rien d'alarmant. Démontrer la solidité de la nouvelle organisation de l'Autriche ; faire ressortir la nécessité de pouvoir disposer éventuellement de ressources militaires suffisantes, en présence des armements considérables des autres pays, de ceux-là mêmes qui n'ont à redouter aucune agression ; insister sur les dispositions exclusivement pacifiques du gouvernement autrichien et sur le prix qu'il attacherait à nouer des relations de plus en plus intimes avec la Russie ; constater les intentions loyales de l'Italie, dont les pouvoirs publics n'ont pas toujours toute leur liberté d'action : tel aurait été le canevas du discours de M. de Beust.

Le voilà donc connu ce secret plein d'horreur.

Réduit à ces termes, parfaitement inoffensifs, le discours du chancelier de l'empire est on ne peut plus rassurant ; mais à quoi bon alors avoir eu la prétention d'en faire un mystère d'Etat ?

Voici, d'après l'*Indépendance belge*, le résumé de la circulaire diplomatique rédigée par M. de Beust, pour rétablir et fixer le sens de son discours de la semaine dernière :

M. de Beust fait ressortir qu'il a parlé à la commission militaire comme député et non comme ministre, et que les débats des com-

missions, n'étant pas recueillis par la sténographie, sont presque toujours dénaturés. M. de Beust déclare n'avoir nullement tenu le langage alarmant qu'on lui a prêté. Pour indiquer l'utilité du projet, il a bien moins invoqué l'aspect de la politique extérieure que la nécessité de montrer la solidité de la nouvelle organisation intérieure de l'Autriche. Il fit observer que le Parlement cisleithanien, en votant le projet tel qu'il avait été adopté par la Hongrie, prouverait que le dualisme n'exclut pas l'harmonie de vues et l'union des forces des diverses parties de l'empire.

M. de Beust a dû naturellement jeter un coup-d'œil sur la situation de l'Europe, et, tout en constatant les bons rapports de l'Autriche avec les puissances, il a dû faire ressortir qu'en présence des armements des autres pays, notamment de ceux-là mêmes qui n'ont à redouter aucune agression, il était nécessaire pour l'Autriche de pouvoir disposer éventuellement de ressources militaires suffisantes. A part cela, M. de Beust n'a rien avancé qui ne révélât ses intentions pacifiques ; il a établi, au contraire, combien les intérêts de l'Autriche réclament la paix.

Relativement à la Russie, M. de Beust a seulement rappelé ses efforts pour rendre les relations avec cette puissance de plus en plus intimes.

Il a constaté que, s'il n'avait pas complètement réussi, la cause était indépendante de lui et remontait en grande partie à des événements antérieurs à son entrée aux affaires.

Relativement à l'Italie, après avoir constaté les bons rapports avec cette puissance, M. de Beust a dit seulement que, si les agitations

FOURLETON.

2

POURQUOI M'AIMEZ-VOUS ?

Par FRANCIS TESSON.

(Suite.)

II.

Le paysan dont le père Jérémie venait de faire un portrait si peu flatteur entra en ce moment dans la mansarde.

— Bonjour, cousine, cria-t-il du plus loin qu'il aperçut Amélie ; puis, avec un bon rire franc et sonore, il courut à elle, la prit dans ses bras comme un père qui revoit une fille longtemps absente, et appliqua sur les joues pourprées de l'ouvrière deux vigoureux baisers.

— C'est toi, Pierre, mon bon Pierre ! dit Amélie, qui riait et pleurait à la fois.

— Oui, moi Pierre, moi ton cousin, moi ton camarade d'école, moi-même en chair et en os. Oh mais, morgutenne ! cousine, comme tu es grande et jolie ! Tu nous avais quittés petite fille, sais-tu que te voilà demoiselle maintenant !

— N'est-ce pas ? Mais toi-même, Pierre, c'est à peine si je t'aurais reconnu.

— Allons donc !
— Oui, tes traits ont changé avec l'âge ; tu as grandi, et... ! Dieu me pardonne, tu portes des moustaches !

— De superbes moustaches, comme un vrai sapeur, morguienne !... Ah ça, et la santé, ma petite Amélie ? Ça va pas mal, hein ? L'air de Paris est sain, à ce qu'il paraît.

Et en prononçant ces mots le paysan pleurait de joie et frottait dans ses robustes mains, auxquelles le travail avait donné la force de l'acier, les mains d'Amélie.

Celle-ci se laissait aller à cette fraternelle explosion de gaieté.

— Comment vont les amis du pays ? demanda-t-elle.

— Pas mal, pas mal, je suis le plus malade de tous.

— Et la mère Marianne ?

— Hélas ! la pauvre femme a passé de vie à trépas l'an dernier, de sorte que maintenant je suis seul.

— Et tu t'ennuies là-bas, au pays ?

— Oui, la boutique me semble bien grande et la maison bien déserte.

— Si bien que, pour te distraire, tu as fait le voyage de Paris ?

— Un peu pour me distraire, un peu pour autre chose.

— Quoi donc ?
— Une affaire importante ; mais je te conterai cela plus tard tout au long. Laisse-moi, pour le quart d'heure, t'admirer à mon aise.

Il y eut entre eux quelques minutes de silence, pendant lequel, les mains dans les mains, le regard dans les regards, ils se sourirent.

Pierre reprit le premier la parole :

— Amélie, dit-il, te souviens-tu du temps où nous allions tous deux sous les saulaies, au bord du gué, pêcher les écrevisses et les poissons ?

— Oui, répondit Amélie, à qui cette question naïve arracha un sourire.

— Eh bien, continua Pierre, le gué coule toujours dans le même lit ; les saulaies l'ombragent toujours ; les écrevisses et les poissons vivent toujours dans ses eaux ; il n'y a qu'une personne qui manque.

— Laquelle ? fit Amélie, distraite.

— Toi.

L'ouvrière devint rêveuse.

— Te souviens-tu, insista Pierre, des jours où nous faisons l'école buissonnière. La crainte du magister, la pensée de ses reproches et de sa férule t'arrachaient quelquefois des larmes ; et moi, pour te consoler, je grimpais dans les arbres partout où se trouvait un nid, et, plus fier qu'un roi, je t'apportais dans ma cas-

quette le produit de ma chasse.

— Oui, et au retour tu subissais seul la punition ; tu mentais pour m'éviter un reproche.

— C'était pour ne pas voir tes beaux yeux se faner dans les larmes ; c'était pour ne pas voir le chagrin altérer ton visage ; car tu étais déjà belle, sais-tu ? et tu promettais alors ce que tu as tenu depuis ; et puis tu avais si bon cœur ! Oh ! que nous étions heureux ! Nous n'avions qu'une volonté, qu'un désir, qu'un bonheur, qu'un chagrin pour nous deux. Amélie ! Amélie ! puisque tu te souviens de ce temps-là, ne le regrettes-tu pas quelquefois ? N'as-tu pas souhaité qu'il revienne ?

— Oui, quelquefois, soupira la jeune fille.

— Tu n'as qu'à prononcer un mot, Amélie, et ce temps peut nous être rendu.

— Où veux-tu en venir, Pierre ?

— A ceci, cousine, que je suis orphelin, que j'ai vingt-deux ans ; deux bons bras et une boutique bien achalandée ; que j'ai échappé à la conscription et que je me trouve en âge de prendre femme.

— Eh bien ! demanda Amélie dont le cœur battait fort.

— Tu me demandais tout-à-l'heure pourquoi je suis venu à Paris ; je vais te le dire, cousine : j'ai quitté le pays, j'ai laissé ma boutique, j'ai fait cent lieues, j'ai monté cent et quelques marches, je suis entré ici pour

hostiles à l'Autriche, qui se sont produites dans le Tyrol et à Trieste, n'avaient pas été découragées et désavouées aussi hautement qu'on l'aurait désiré, il importait de tenir compte des conditions intérieures de l'Italie qui empêchent le gouvernement italien d'agir aussi librement à cet égard que le comporte la sincérité de ses intentions loyales et pacifiques.

Voici les premiers détails qui nous arrivent sur les troubles de Rotterdam :

« Samedi soir, il y a eu à Rotterdam des troubles qui ont pris le caractère d'une démonstration contre la police. C'est vendredi soir que les premiers signes de l'agitation se sont produits ; des jeunes gens ont parcouru les rues en criant et sifflant. On s'attendait pour le lendemain à la continuation de ces désordres, et pendant la journée de samedi l'aspect de la population dans cette ville était si menaçant qu'on a fait venir de la cavalerie et de l'infanterie de La Haye. La foule, prévenant l'arrivée de ces troupes, se rassembla, brisa les carreaux aux fenêtres des bureaux de police et de l'Hôtel-de-Ville. Quand les soldats se sont montrés, ils ont chargé la foule à plusieurs reprises ; il y a eu 3 ou 4 émeutiers tués et 200 blessés. On a fait 60 arrestations. »

Une dépêche en date de lundi annonce en ces termes le rétablissement de la tranquillité :

« Depuis hier, Rotterdam est tranquille. Des patrouilles traversent la ville. La garde nationale monte la garde à l'Hôtel-de-Ville. 108 arrestations ont été opérées. L'émeute est actuellement considérée comme terminée. »

PROGRAMME RÉPUBLICAIN ESPAGNOL.

M. Orense a publié à Valence un « programme républicain espagnol, » dont voici le texte :

Forme de gouvernement.

République démocratique fédérale.

Pouvoir législatif.

Assemblée unique, annuellement nommée par le suffrage universel direct.

Pouvoir exécutif.

Président nommé par l'Assemblée pour un temps illimité, amovible à la volonté de la même Assemblée.

Pouvoir judiciaire.

Nomination des juges avec fonctions indépendantes du pouvoir exécutif et de l'Assemblée ; établissement d'un tribunal spécial en cas de nécessité.

Affaires réservées au pouvoir central ou national.

L'armée et la réserve,

La marine,

Les codes,

Les affaires coloniales,

Les relations diplomatiques,

La statistique,

Les douanes jusqu'à leur abolition.

Les postes et télégraphes,

Les conflits entre provinces,

L'unité des monnaies, poids et mesures,

L'extinction de la dette publique au moyen de la vente des biens du patrimoine royal, de tous les autres biens nationaux et des mines ;

Grand système général de chemins vicinaux sans corvées, comme étant de premier besoin pour le gouvernement ;

Garantie à tous les citoyens de leurs droits individuels, qui ne peuvent pas être limités par des lois, et qui sont : la sûreté individuelle, la propriété, la liberté des cultes, la liberté de la presse, et le droit d'association et de réunion pacifique.

Pourront être expropriées, moyennant indemnités, les propriétés nécessaires à la construction des chemins et voies ferrées, canaux, irrigations, rues et places publiques.

Seront abolis pour toujours.

La peine de mort,

L'esclavage des nègres,

L'inscription maritime,

Le monopole du tabac et du sel,

La main-morte civile et ecclésiastique,

Les impôts sur la consommation,

Le péage (droit de passage),

L'impôt des hypothèques, l'inscription conservée.

La prison préventive, si ce n'est pour crime d'assassinat,

Le papier timbré,

Les cartes de sûreté,

Le port d'armes.

Seront réformés immédiatement :

Les tarifs, à commencer par la franchise des matières premières, jusqu'à ce que les douanes soient entièrement abolies ;

Les bagnes et prisons ;

La procédure judiciaire.

Sont déclarés inviolables :

Le domicile des citoyens,

La correspondance publique.

Sont déclarés libres :

L'enseignement,

Les professions et offices (charges) ;

L'établissement des banques et sociétés de crédit avec une loi pénale contre les administrateurs qui violeraient les statuts des sociétés.

Gouvernement et députation provinciale.

Seront nommés également par le suffrage universel direct, les maires, les conseillers municipaux et les juges de paix.

Ils délibéreront en public, et les comptes rendus seront publiés.

Ils jugeront tous les cas non réservés au gouvernement central, en se conformant aux lois.

Contributions.

Il n'y aura qu'un seul impôt pour le gouvernement central, provincial et municipal.

Colonies.

Elles seront assimilées aux provinces de la Péninsule.

Services publics.

Il sera payé pour le service de la correspondance, des télégraphes et autres, le strict nécessaire à leur entretien. Les prix seront réduits en proportion de l'augmentation des recettes.

Il est déclaré :

Que la garde civile aura pour seule mission de poursuivre les malfaiteurs ;

Que l'armée et la réserve auront celle de défendre le territoire national ;

Que les volontaires conserveront l'ordre intérieur, sans monter de garde ni faire de service inutile ;

Que l'Espagne renonce aux guerres de conquête, et ne fera la guerre que si son indépendance est attaquée.

Valence, 20 octobre 1868.

JOSE MARIA DE ORENSE.

Pour les articles non signés : P. GODET

Courrier de Paris.

Correspondance spéciale de l'Echo saumurois.

Paris, le 3 novembre.

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous que nous parlions Bourse un moment ? Aussi bien est-ce un peu la question du jour — et cela pourra être utile peut-être à quelques-uns des lecteurs de l'Echo, ne fût-ce qu'en les instruisant.

La Bourse est un marché à terme ou au comptant. Dans ce dernier cas, où tout se passe par le ministère des agents de change, agents spéciaux, patentés et privilégiés, c'est acheter ou vendre, purement et simplement, comme dans tous les marchés où il y a vendeur et acquéreur ; c'est opération à la Bourse, mais non de Bourse, à proprement parler.

Mais l'achat ou la vente à terme de toutes les valeurs cotées est ce que l'on est convenu d'appeler Bourse, que ce soit par l'entremise des agents de change ou des coulissiers et courtiers.

On vend ou l'on achète donc ainsi tout ce qu'il est permis d'acheter ou de vendre en Bourse, de la manière que l'on croit la plus profitable à ses intérêts, et cela depuis le 1^{er} jusqu'au 30 ou 31 de chaque mois. A cette époque on fait la balance de ses comptes, vente et achat ; et qui reste devoir paie la différence, mais la différence seulement, soit à son agent, soit à son coulissier, et tout est dit, jusqu'à l'expiration du mois suivant. Celui qui ne peut

payer cette différence — ou se reporte au mois suivant — ou est exécuté, si son mandataire doute de sa caisse, ou même de son crédit ; ce qui veut dire que l'on s'empare des fonds qu'il avait, avant toutes opérations, donné en compte, à titre de couverture. Tant pis alors si la couverture ne suffit pas, le mandataire complète le reste pour avoir laissé s'engager plus d'opérations qu'il n'aurait dû, à moins, toutefois, que le débiteur ne se couvre totalement, afin de pouvoir continuer son jeu.

Je me sert du mot jeu à dessein, pour démontrer que ce genre d'opération, où un capital quelconque n'est jamais engagé mais bien seulement une différence, est un jeu réel pendant un mois entier au moyen de capitaux fictifs, en si grand nombre qu'ils puissent être ; c'est-à-dire que l'on peut opérer sur 20, 50, 100,000 fr. et au-delà de rente ou de toutes autres valeurs, en n'ayant à régler, fin de mois, en profit ou en perte, que la différence seule entre les achats et les ventes. Et, comme c'est là seulement que le gros des spéculateurs opère, ce n'est que là, sur les opérations à terme, qu'il convient de rechercher l'opinion des spéculateurs. Quiconque vend redoute la baisse ; quiconque achète espère la hausse. Et la hausse provient de la rareté des titres du marché, comme la baisse de leur abondance, ainsi que cela résulte de tous les marchés possibles, où la demande de la marchandise crée aussi forcément la hausse que la baisse suit l'offre du vendeur.

Quand donc on consulte le bulletin de la Bourse, il ne faut jamais considérer que les opérations à terme, pour connaître l'opinion publique. La hausse c'est la confiance, l'incertitude est la baisse.

Pour ne point sortir du temps présent ; comme exemple, le discours attribué à M. de Beust a produit l'autre jour 20 centimes de baisse ; les cartes de contentement de l'Empire ont produit 30 centimes de hausse.

Maintenant, si l'on est rassuré, ainsi qu'on paraît l'être, au sujet de la guerre contre la Prusse, si surtout les affaires commerciales venaient à reprendre sérieusement et non comme opérations de saison seulement ; s'il était bien démontré que c'est le public qui achète, et non les caisses d'amortissement, du Crédit foncier ou de la Banque, qui sont accusées par les baissiers d'effectuer par ordre les achats que nous voyons ; si l'on regardait comme sans objet actuel les armements de la France et de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, et aussi notre emprunt de 429 millions, et l'organisation de notre garde mobile ; si, enfin, l'on n'apercevait plus à l'horizon les points noirs du Danemarck et de la Roumanie, de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce ou de l'Orient, oh ! tenez alors pour assuré une campagne de hausse vraiment formidable. Mais comme la confiance, préchée même par le gouvernement et tous ses organes

te demander : Amélie, veux-tu être ma femme ?

— Ta femme ! murmura-t-elle, rouge et tremblante d'émotion.

— Veux-tu être ma femme, ma bonne cousine, ma belle Amélie ? voilà ce que je suis venu te dire. Ce n'est pas une fougue de jeune homme qui me fait accourir près de toi ; l'affection que je te porte est lente et raisonnée. Depuis deux ans que nous sommes séparés, j'ai bien réfléchi, bien examiné, bien pesé le pour et le contre ; et c'est la main sur le cœur, devant Dieu qui m'entend, devant ma mère qui est au ciel, que je te répète ma demande : Amélie, veux-tu être ma femme ?

— Mais tu n'y penses pas, Pierre !

— Que veux-tu m'objecter ? que tu n'as rien ? Qu'importe ! n'ai-je pas ma boutique ? elle a bien suffi à mon père, elle nous suffira.

— Oh ! pensa la jeune fille, être sa femme ! j'avais longtemps caressé ce rêve ; j'ai cru longtemps que ce mariage ferait mon bonheur ; mais non, j'aime Agénor. Agénor m'aime, et s'il n'a pas ma promesse formelle, je l'ai assez encouragé par mon consentement tacite ; si je venais à l'abandonner, je connais son cœur, il en mourrait.

— Consens-tu ? demanda Pierre, qui se mourait d'inquiétude.

Elle contempla quelques instants son cousin.

Il avait un genou en terre ; ses mains pressaient affectueusement les mains de sa cousine ; l'émotion, la crainte, le bonheur, l'angoisse soulevaient sa mâle poitrine, dont on distinguait les mouvements précipités sous sa grosse veste de bure.

Amélie se sentit subjuguée.

Elle lui tendit les bras pour le relever ; elle tendit son front pour recevoir le baiser des fiançailles.

Au même instant la voix d'Agénor, qui chantait un gai refrain, se fit entendre à travers la cloison.

— Non, non, ce mariage est impossible ! s'écria la piqueuse de bottines, en repoussant Pierre interdit.

Celui-ci pâlit affreusement et chancela comme un homme ivre.

— Qu'as-tu donc, au nom du ciel ? s'écria Amélie, effrayée de sa pâleur subite.

— Rien, je n'ai rien, dit-il avec amertume. C'est l'émotion, la surprise, je ne sais quoi.

— Enfant !

— Je vous parais bien insensé, dit Pierre en essayant une larme qui, malgré lui, roulait dans son oeil ; ma conduite est stupide, et vous devez rire de moi, n'est-ce pas, mademoiselle ?

— Mon cousin, soupira Amélie, loin de rire de ton amour, je voudrais y répondre. Malheureusement cela n'est pas en mon pouvoir, ne te désole pas ainsi. Tu

trouveras au pays des filles aussi jeunes que moi, et plus belles et plus riches, qui te rendront heureux.

Pierre hochait la tête.

— Je vois ce qu'il en est, dit-il, la vie de Paris te séduit. Tu préfères à un mari rustique, qui t'aimerait, qui te protégerait, qui prendrait soin de toi, quelque beau Parisien...

— Pierre, dit Amélie, je serai franche avec toi ; tu l'as deviné, j'aime quelqu'un.

— Quelqu'un de Paris ?

— Oui.

— Prends garde, Amélie, prends garde ; les gars parisiens ont des paroles mielleuses sur les lèvres, mais le cœur est faux. Ils se plaisent à séduire les fillettes crédules et les abandonnent à leur malheureux sort.

— Cousin, dit Amélie en relevant fièrement la tête, on n'a jamais failli dans ma famille, et les miens n'ont point à rougir de moi. J'aime l'homme dont je te parle comme toute fille bien née aime son fiancé.

— Et lui, t'aime-t-il ? t'épousera-t-il ?

— J'en suis sûr.

— Il te l'a promis ?

— Il ne m'a rien promis, balbutia Amélie ; mais j'ai foi en lui, c'est un cœur loyal.

— N'importe, dit Pierre, je ne croirai à la loyauté de cet homme, je ne croirai à la droiture de ses inten-

tions, je ne croirai à la sincérité de votre amour que le jour où tu m'auras dit : Il m'a juré devant Dieu qu'il serait mon mari.

— Et s'il faisait ce serment ?

— Alors, cousine, comme je t'aime loyalement et que mon ambition est que tu sois heureuse, je partagerais le cœur léger, et je te dirais : Enfant, tu fais bien, que Dieu te bénisse.

— Entre ici, dit vivement l'ouvrière en ouvrant la porte d'un petit cabinet noir attenant à la mansarde ; j'entends les pas d'Agénor, il vient. Tu vas être satisfait sur l'heure ; tu pourras te convaincre par toi-même de la loyauté de celui que j'aime.

Pierre obéit, et Amélie referma sur lui la porte du cabinet noir.

(La fin au prochain numéro.)

CONCERT-PATTI. — Direction ULLMAN.
Seul Concert à Saumur dimanche 29 novembre 1868.

Grand ensemble de huit célébrités. — CARLOTTA PATTI. — M^{me} TESSEIRE. — MM. VIEUXTEMPS. — GÉRALDY. — Théodore RITTER. — JACQUART. — TRENKA. — Chansonnettes par LEVASSOR. — On donnera les détails plus tard.

officieux, ne s'infiltrer pas de force dans les esprits, il y aura, en Bourse, autant d'oscillations que de manières de voir; et M. Magne ne pourra y placer avantageusement son emprunt qu'après avoir convaincu le public acheteur que tout est pour le mieux dans la meilleure des Francs possibles.

Mais l'argent est si nerveux, si susceptible, qu'il a peur même de son ombre, et telle est la raison qui fait se cacher le milliard à la Banque, sans aucun intérêt, même de dépôt, plutôt que de lui voir montrer le bout du nez, même pour ce qui devrait lui paraître aussi sûr que lucratif, soit affaires, soit gouvernement.

Ajoutons, pour compléter le tableau de la Bourse, que tout s'y fait, non en vue du lendemain, mais au jour le jour, et pour ainsi dire d'heure en heure, à ce point que le commencement, le milieu et la fin d'une Bourse ont quelquefois des oscillations très-profondes. Un seul mobile y ferait tout germer, la certitude; et c'est là, depuis longtemps, il faut bien l'avouer, une monnaie fort peu courante. Et n'allez pas vous imaginer qu'il faille, pour cela, une certitude de bonheur, non, mais bien seulement de repos et de calme. La Bourse haussa au désastre de Waterloo, cette défaite devant amener forcément la paix: ce qui arriva. L'argent est sans cœur, sans honneur, sans patriotisme.

Et voilà pourquoi, avec cette certitude que les faibles et les petits y seront toujours dévorés par les gros capitalistes, ayant à leur merci les écus et les nouvelles, je ne conseillerai jamais à vos lecteurs de tenter fortune à la Bourse. Ce n'est point une roue chanceuse, c'est un engrenage maudit. Et, pour ma part, j'ai aussi peur de la Bourse que de l'enfer.

PAUL PROUTEAU.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur*:
Plusieurs journaux se livrent, depuis quelque temps, à des discussions sur le caractère et l'étendue des attributions constitutionnelles du Chef de l'Etat.

Le gouvernement rappelle à la presse que de telles discussions sont formellement interdites par le sénatus-consulte du 18 juillet 1866.

Dans le cas où M. de Bismark ne pourrait présider aux séances du conseil fédéral, il serait remplacé, d'après la *Gazette de Cologne*, par le ministre d'Etat saxon, M. de Friesen.

Les journaux prussiens donnent à entendre que le déficit pour 1869, qui est évalué à 6 millions de thalers, sera couvert au moyen des actifs existants, notamment des actions de chemins de fer appartenant à l'Etat.

L'établissement de l'impôt progressif a été adopté en Suisse à la majorité de 128 voix contre 67.

On assure, dit l'*Univers*, que le prince Napoléon s'est rendu à Londres, moins pour voir les hommes du gouvernement actuel que pour reconnaître les dispositions de M. Gladstone, déjà regardé comme premier ministre, sur la candidature du duc de Montpensier au trône d'Espagne.

Un décret inséré au *Moniteur de l'armée* modifie le recrutement du personnel de la garde impériale dont le tiers se recrutera désormais directement dans le contingent au lieu de se recruter dans l'armée active et cela pour tous les corps, à l'exception de la gendarmerie de la garde. Toutefois les soldats appartenant à cette 2^e classe n'auront pas droit à la même solde complète que toucheront seuls les soldats de la 1^{re} classe.

Le *Mémorial des Pyrénées* annonce que la reine Isabelle quittera Pau avec sa famille, vendredi prochain, 6 novembre, et partira par un train spécial pour Paris, où elle s'installera provisoirement au pavillon Rohan.

La reine — ajoute le *Mémorial* — accompagnée seulement de son époux le roi don François d'Assise, a parcouru hier et avant-hier,

à pied, les rues de notre ville, s'arrêtant devant plusieurs magasins. Leurs Majestés ont particulièrement examiné derrière les vitrines d'un marchand de musique diverses photographies parmi lesquelles se trouvaient leurs portraits, revêtus des insignes royaux.

— Nous lisons dans le *Figaro*:

• L'affaire du *Pays* est entendue.

• M. de Cassagnac reste rédacteur en chef du journal de l'Empire aux appointements de 50,000 francs par an — qu'il donne aux actionnaires.

• Ces conditions sont, des deux côtés, consenties pour cinq années pendant lesquelles M. de Cassagnac sera maître d'acheter le journal au prix convenu de 450 mille francs — si le cœur lui en dit.

— Il est question de transformer le Palais-Royal en un merveilleux jardin d'hiver. On couvrirait le jardin à l'aide d'un vitrage.

— La Société des correcteurs d'imprimerie vient d'adresser à M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, une lettre où elle lui demande, pour les prochaines éditions du *Dictionnaire*, de remédier aux contradictions qui existent dans les mots d'origine ou de forme similaire.

Ces irrégularités rendent le travail de la correction très-pénible. Comment, en effet, se rappeler à un point nommé que les mots « assonnance, consonnance, dissonance et résonnance » doivent être écrits les uns par un seul n et les autres par le double n? Pourquoi *fève* prend-il l'accent grave et *sève* l'accent aigu? Pourquoi sangloter s'écrit-il par un seul t et balotter par deux? Souffleter par le double f et boursouffler par un seul?

M. Villemain a répondu que la question soulevée par la lettre des correcteurs serait soumise à la commission du *Dictionnaire*.

Après de longues et patientes expérimentations, M. Ernest Hallier, professeur de botanique à l'Université d'Iéna, est arrivé à établir que les déjections des cholériques contiennent en masse un champignon microscopique, qui n'est autre que l'*urocistis orizæ*, qui, aux Indes, vit en parasite sur le riz; M. Hallier ayant fait arroser avec des déjections de cholériques des plantations de riz, les a vues dépérir en très-peu de temps.

D'après une correspondance de Panama, publiée par le *Moniteur*, on ne tarderait pas à voir se réaliser le grand projet du canal interocéanique, destiné au passage de l'Atlantique dans le Pacifique. On sait qu'il y a quelques années une compagnie s'était formée pour le percement de l'isthme qui unit les deux Amériques; le résultat des études ordonnées par cette compagnie démontrait la possibilité de la section de l'isthme.

L'organe officiel du gouvernement des Etats-Unis de Colombie annonce qu'une négociation serait engagée entre le ministre des relations extérieures de cet Etat et le cabinet de Washington, qui serait prêt à garantir une somme de 150 millions de dollars pour le creusement du canal interocéanique.

A l'exemple du canal de Suez, le canal de l'Amérique centrale serait neutralisé, et sa libre navigation placée sous la sauvegarde des grandes puissances.

L'Angleterre, l'Espagne, la Hollande, la France verraient alors leurs communications avec leurs possessions de l'extrême-Orient et de l'Australie singulièrement abrégées et facilitées, et les navires partis de New-York ou de la Nouvelle-Orléans pourraient se rendre à San-Francisco sans rompre charge.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Rien n'est arrêté encore en ce qui concerne la voie ferrée qui doit traverser notre ville pour relier la gare de la ligne de Poitiers à celle de Tours à Nantes. Plusieurs tracés sont à l'étude; on parle d'un projet très-beau dû à M. Couet, sous-ingénieur à Saumur, pour la traverse des ponts Cessart et Napoléon, et qui

leur donnerait un caractère tout-à-fait monumental.

L'avis a également été émis de faire conduire les trains de voyageurs par des chevaux d'une gare à l'autre, ce qui aurait été adopté. Quant aux trains de marchandises, ils seraient toujours remorqués par des locomotives, mais la nuit.

Une actrice, dont le nom est célèbre dans la capitale, M^{lle} Scriwaneck, est venue dans notre ville donner deux soirées qui ont attiré au théâtre un public nombreux. Mardi soir, M^{lle} Scriwaneck interprétait le *Gamin de Paris*, et son jeu, plein de finesse et d'une esquisse délicatesse, lui a valu les honneurs du rappel, et a été l'occasion d'une véritable ovation.

Les pensionnaires de M. Nestor se sont également montrés dignes d'elle, et ont soutenu leur rôle avec un succès véritable. Le public, du reste, a pu constater depuis longtemps que la troupe actuelle de M. Nestor compte des sujets qui ne manquent pas de mérite, et dont le bon vouloir ne fait jamais défaut.

M. Nestor nous promet pour prochainement une nouvelle surprise.

Nous lisons dans l'*Intérêt public*:

Vendredi 30 octobre, vers 4 heures et demie du soir, la ville de Cholet fut mise en émoi par l'apparition d'un immense ballon qui, poussé par le vent d'ouest, planait à une hauteur prodigieuse au-dessus du vallon de la Moine. Les derniers rayons du soleil, qui l'éclairaient, permirent de distinguer et la nacelle et les zones de soie jaune et blanche de l'aérostat. On reconnut le *Colosse*, de M. Godard qui, installé à Nantes depuis quelque temps, vient de faire successivement plusieurs excursions.

Parti de cette ville à 2 heures moins trois minutes, le *Colosse* touchait terre à 5 heures moins cinq minutes, sur le territoire de la commune de Mazières, à 4 kilomètres de Cholet où les cinq hardis voyageurs qu'il portait sont venus dîner à l'hôtel de France. Le soir, ces messieurs ont été l'objet de la curiosité publique et ont reçu de notre population le plus sympathique accueil.

On écrit d'Angers, le 2 novembre:

« Un phénomène céleste, que nous autres habitants des régions tempérées, ne sommes que très-rarement à même de contempler, a pu être observé à Angers dans la soirée de samedi, par les personnes que la sérénité de la nuit avait engagées à rester un peu tard au dehors. Nous voulons parler d'une aurore boréale. Ce météore a été loin de se montrer ici avec toute la magnificence qu'il déploie ordinairement dans les contrées circumpolaires; c'est là, sans doute, une des raisons pour lesquelles il est passé inaperçu même de la plupart des promeneurs qui jouissaient encore de la beauté du soir.

» Vers dix heures quinze minutes, on voyait, un peu à l'est de la Grande-Ourse, un arc lumineux de peu d'étendue, dont la nature ressemblait à peu près à la queue d'une comète. Cet arc, autour duquel apparaissaient par intervalles quelques autres traits lumineux, était animé d'abord d'une marche lente vers le sud-ouest; il passa bientôt sur les gardes de la Grande-Ourse; puis, changeant un peu de direction, s'avança avec plus de rapidité vers l'étoile polaire, sur laquelle il passa à dix heures et demie environ. C'est alors que le phénomène se montra avec le plus d'éclat: l'arc lumineux s'étendait de l'étoile polaire jusqu'à Cassiopee, à peu près au zénith, et on voyait en ce moment se succéder des rayons plus nombreux qui dardaient avec plus de vivacité. La rapidité de la marche s'accrut encore; l'éclat lumineux alla toujours en s'affaiblissant, et le météore, dont la brillante clarté de la lune avait sans doute atténué l'intensité, passant entre Andromède et Pégase, disparut dans le voisinage de Jupiter avant d'avoir atteint l'horizon sud. Il était alors dix heures quarante-cinq minutes. » CHATEAU,

» Professeur à l'Ecole normale. »

Le Préfet de Maine-et-Loire, à MM. les Sous-Préfets et Maires du département.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous annoncer que Son Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, a décidé, le 15 octobre courant, que le concours régional qui doit avoir lieu en 1869 dans le département de Maine-et-Loire, se tiendra à Angers.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien porter dès à présent cette disposition à la connaissance de vos administrés par tous les moyens de publicité dont vous pouvez disposer, et les inviter, en même temps, à se préparer à cette grande exhibition à laquelle sont conviés les départements qui composent la région de l'Ouest.

Aussitôt que je serai fixé sur l'époque du concours, je m'empresserai, Messieurs, de vous en donner connaissance.

Agréé, etc.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Les nouvelles de Madrid signalent l'incertitude où l'on est encore sur l'époque de la convocation des collèges pour les élections générales des députés aux Cortès constituantes.

L'opinion, en Espagne, se préoccupe de ce retard et paraît craindre que le gouvernement provisoire ne laisse passer le mois de décembre sans procéder à ce grand acte politique.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

Le numéro que l'*Univers illustré* publie cette semaine est d'un grand intérêt d'actualité. Parmi les belles gravures qu'il contient, nous devons citer: le Château de Pau, résidence de la reine Isabelle II; l'Arrivée de M. de Olozaga à Madrid; Tamberlick chantant l'Hymne de Riégo au théâtre de l'*Oriente*; la lecture de la Proclamation de la Junte, rue d'Alcala, à Madrid; les Fourneaux économiques à Berlin; l'Illumination et le feu d'artifice à Hambourg en l'honneur du roi de Prusse; la Manufacture d'armes de Dreisse et les différents modèles de fusils employés par les différents peuples; le Portrait de M. Jules Simon, président de la Société des gens de lettres, etc., etc., sans parler du Rébus et du Problème d'échecs. — LES MAGNIFIQUES PRIMES GRATUITES offertes en ce moment aux abonnés de l'*Univers illustré*, lui ajoutent un nouvel attrait et augmenteront encore son tirage déjà si considérable.

BULLETIN FINANCIER.

La Bourse se maintient aux plus hauts cours cotés cette semaine, et s'y maintient facilement. La Rente française varie de 70.65 à 70.72. L'Italien cote de 55.20 à 55.30.

C'est la situation de place qui va maintenant exercer la plus grande somme d'influence sur la tenue des cours; les faits politiques attireront moins l'attention. On en a déjà eu la preuve: Le *Moniteur* a publié des nominations d'officiers de la garde nationale mobile dans les départements de l'Est; ce fait passe inaperçu, alors qu'au commencement du mois dernier la seule nouvelle que ces nominations allaient paraître avait amené des ventes de spéculation, et pesé sur les cours.

La Banque de France fait 3,100 fr., le Comptoir d'Escompte 690, Foncier de France 1,465, Crédit industriel 666 25, Société générale 591 25, Crédit Mobilier 277 50, Immobilière 110. Le Mobilier espagnol a atteint 307; jusqu'à présent, ce mouvement ne paraît pas suffisamment expliqué.

Dans mon dernier bulletin, faisant un choix parmi les valeurs en émission, je recommandai les obligations des houillères de Béthune comme un placement de premier ordre. J'avais bien raison. Aujourd'hui, il n'est plus temps: elles ont été souscrites exclusivement, courrier par courrier, si je peux m'exprimer ainsi, par la nombreuse clientèle du *Moniteur des Tirages financiers*, qui toute n'a pu être encore satisfaite.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bi-lange.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 29 novembre 1868, à midi,
En l'étude de M^r TOUCHALEAUME, notaire,

LES IMMEUBLES

Ci-après,
Dépendant de la succession Bourgeon, du Pont-Fouchard.

1^{er} Lot.
La ferme de la Maison-Neuve, commune de Trèves-Cunault, d'une contenance de 8 hectares 53 ares, ci 8 h. 53 a.

2^e Lot.
Une maison, sise au Pont-Fouchard, impasse du Bourg-Neuf, commune de Bagneux, joignant l'impasse du Bourg-Neuf, l'école des sœurs et M. Janin.

Voir les placards affichés.
S'adresser à M. François PERCHER, expert à Saumur, rue Neuve-Beurpaire, ou à M^r TOUCHALEAUME.

Etude de M^r LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
En bloc ou en détail,
UNE BELLE PROPRIÉTÉ
de produit et d'agrément,

Située dans le bourg de Varrains, composée d'une grande maison d'habitation, vastes servitudes, belles caves; le tout propre à une exploitation industrielle; parc clos de murs, planté de futaies et taillis, contenant 7 hectares 74 ares 70 centiares; trois clos de vigne joignant la maison; prés, terres et vignes. Cette propriété est en parfait état et en plein rapport.

S'adresser, à M. BILLÉ, qui se trouvera tous les samedis à Saumur, en l'étude de M^r LEROUX, notaire. (461)

BOIS-TAILLIS

A VENDRE

A L'AMIABLE,
Au château de St-Florent,
Dimanche huit novembre, de midi à 3 heures,

Cinq hectares dix ares de bois-taillis, canton du Petit-Souper.
Deux hectares 62 ares 78 centiares, au Bouillon, même canton,
Et 94 pieds de chênes, dans le bois du Petit-Souper.

S'adresser, pour visiter ces coupes, à M. GUSTIN, garde, à Rou-Marçon. (479)

A VENDRE
UNE JOLIE MAISON

Avec Clos et beau Jardin,
Occupée autrefois par Madame veuve Orthlieb.

S'adresser à M. MARÉCHAL, rue des Boires. (474)

A CÉDER DE SUITE,

Pour cause de santé,
Un très-beau magasin
de

PAPIERS PEINTS, ARTICLES DE BUREAU
et de Toiles cirées,

Situé dans le plus beau quartier de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTOIS-JACOT, rue d'Orléans, 31, à Saumur.
Beaucoup de facilités pour le paiement. (384)

A VENDRE

En un seul lot,
TROIS BARRIQUES d'excellent vin rouge de 1865. — Crû de Brézé.
S'adresser au bureau du journal.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Hôpital Militaire de l'École de Cavalerie.

ADJUDICATION

AU RABAIS
DES DENRÉES ET OBJETS DE CONSOMMATION
Pour l'année 1869.

Le public est prévenu que le jeudi 19 novembre 1868, à une heure de relevée, il sera procédé, à l'Hôpital Militaire de l'École de Cavalerie de Saumur, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des denrées et objets de consommation ci-après désignés, nécessaires audit Hôpital pendant l'année 1869.

Cette adjudication sera faite par le Sous-Intendant militaire, chargé de la surveillance administrative de l'établissement, en présence des officiers de santé en chef et de l'officier-comptable.

Désignation des fournitures.

1 ^{er} GROUPE . . .	Viande	kilogramme.
2 ^e GROUPE . . .	Pain 1 ^{re} qualité	id.
3 ^e GROUPE . . .	Vin rouge ordinaire	litre.
	Vin blanc	id.
3 ^e GROUPE bis . . .	Bière	id.
	Chocolat	kilogramme.
	Gluten granulé et tapioca	id.
4 ^e GROUPE . . .	Semoule et crème de riz	id.
	Vermicelle	id.
	Riz	id.
	Fleur de farine	id.
5 ^e GROUPE . . .	Pommes de terre	id.
	Carottes et navets	id.
6 ^e GROUPE . . .	Ceufs	nombre.
	Beurre	kilogramme.
6 ^e GROUPE bis . . .	Lait	litre.
	Farine de seigle	kilogramme.
	Orge en grains	id.
7 ^e GROUPE . . .	Haricots	id.
	Lentilles	id.
	Pois	id.
7 ^e GROUPE bis . . .	Paille de couchage	id.
	Alcool	id.
	Miel { blanc	id.
	jaune	id.
	Sucre (lumps blanc)	id.
	Pruneaux	id.
	Sel	id.
8 ^e GROUPE . . .	Huile d'olives	id.
	Vinaigre	id.
	Bougies stéariques	id.
	Chandelles	id.
	Huile à brûler	id.
	Savon ordinaire	id.
	Cristaux de soude	id.
	Axonge en panne	id.
8 ^e GROUPE bis . . .	Saindoux de 1 ^{re} qualité	id.
	Linge { bandes roulées	id.
	à grand linge	id.
	petit linge	id.
9 ^e GROUPE . . .	Charpie de fil	id.
	Charpie de chanvre	id.
	Charpie de filasse épurée	id.
	Bois à brûler	quintal métrique.
	Charbon de bois	hectolitre.
10 ^e GROUPE . . .	Id. de terre	quintal métrique.
	Coke	id.
	Fagots d'allumage	nombre.
	Objets de bureau	mains.
11 ^e GROUPE . . .	Id. id.	nombre.
	Id. id.	id.
12 ^e GROUPE . . .	Fioles à médecine	kilogramme.
	Faïence et porcelaine	id.
	Terre et grès	id.
	Verre	id.
13 ^e GROUPE . . .	Blanchissage	à la pièce.

Les soumissions ne pourront être faites que pour la fourniture d'un ou de plusieurs des groupes di-dessus, et devront porter un prix ferme pour chacune des denrées qu'ils comportent.

Toutes les soumissions seront établies sur papier timbré (cette condition est de rigueur) et comporteront un prix exprimé en fractions décimales dérivant directement du franc, unité monétaire, soit en centimes et millimes ou millièmes de franc; ainsi, par exemple, le nombre 3 fr. 57,2, s'exprimera: trois francs cinquante-sept centimes et deux millièmes de franc.

Elles seront en outre accompagnées d'un état des quantités dépensées pendant les huit premiers mois de 1868, sur lequel les adjudicataires feront ressortir le montant de la dépense au nouveau prix demandé par eux. Cet état sera délivré gratis à ceux qui en feront la demande.

Les personnes, dont l'intention est de soumissionner pour les fournitures ci-dessus détaillées, sont invitées à examiner préalablement les échantillons déposés à l'Hôpital, afin de pouvoir établir leurs prix d'après la qualité de ces objets qui serviront de types à l'adjudication.

Les denrées seront rendues et livrées à l'Hôpital aux frais du fournisseur, sur la demande de l'Officier-Comptable.

Chaque soumissionnaire devra présenter une caution valable, qui sera solidaire avec lui envers le Gouvernement, et dont les noms, qualité et demeure devront être mentionnés au bas de la soumission. Un certificat de l'autorité civile ou de la chambre de commerce, constatant la solvabilité du soumissionnaire et de sa caution, y sera joint.

On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes qui exercent elles-mêmes le genre de commerce auquel se rapportent les objets

soumissionnés. Toutefois les négociants munis de la patente de première classe seront admis à soumissionner pour toute espèce de fourniture.

Aucune soumission ne sera admise si elle ne renferme toutes les conditions précitées.

L'adjudication ne sera définitive qu'après l'approbation ministérielle.
On pourra prendre connaissance du cahier des charges au bureau du Sous-Intendant militaire, quai de Limoges, et au bureau de l'Officier-Comptable, à l'Hôpital de l'École impériale de Cavalerie, où l'on aura l'aperçu de l'importance des fournitures.

Fait à Saumur, le 23 octobre 1868.

Le Sous-Intendant militaire,
CASTEX.

(465)

A VENDRE
UNE BELLE CALECHE

SIÈGE A LA FRANÇAISE
AYANT PEU SERVI
A un prix très-réduit.

S'adresser à DUPONT, carrossier à Saumur.

Qui a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il a un choix de voitures des plus variés, construites et en construction, toujours à des prix les plus modérés.
Plusieurs voitures d'occasion à deux et à quatre roues. (456)

A VENDRE
MENUISERIE D'OCCASION

Portes, fenêtres, placards, persiennes, etc., en sapin, chêne et bois blanc.
S'adresser à M. Paul JEUNETTE, place de l'Hôtel-de-Ville. (481)

A LOUER
Présentement,

Deux caves, remise, écurie, cabinet, grenier; le tout situé rue Haute-Saint-Pierre, à côté de la banque de Fos.
S'adresser à M. GIRARD, marchand de bois à Saumur. (453)

A VENDRE
Cinq bons et beaux chiens courants, âgés de 4 ans.

S'adresser à M. GUSTIN, garde, à Rou-Marçon. (480)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1869,
Une MAISON, rue du Portail-Louis, occupée actuellement par M. Offray, horloger, se composant d'un magasin, arrière-magasin, chambres aux trois étages, greniers et cave.
S'adresser à M^r LAUMONIER, notaire à Saumur, ou à M. RAGAIN, au Cimetière. (482)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,
UNE VASTE MAISON
Située à Saumur, rue de la Chouetterie,
Avec beau jardin, écurie, remises et autres servitudes.
S'adresser à M. DEZAUNAY, hôtel Budan. (425)

BEILLARD

A l'honneur d'informer le public qu'il se chargera de creuser les puits dans tous les terrains et à toutes profondeurs.
S'adresser à la Bonarderie, commune de Verrrye. (469)

LA CENTRALE

Compagnie anonyme d'Assurances contre l'Incendie, la Foudre, l'Explosion du gaz et des appareils à vapeur,
Etablie à Paris, Rue de Richelieu, n° 108,
au Capital, de cinq millions.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. HUICHARD, rue Bodin, n° 1, à Saumur. (459)

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 3 NOVEMBRE.			BOURSE DU 4 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862	71	»	»	70	85	»
4 1/2 pour cent 1852	101	»	»	101	25	»
Obligations du Trésor	485	»	»	486	25	1
Banque de France	3090	»	»	3100	»	10
Crédit Foncier (estamp.)	1470	»	»	1475	»	5
Crédit Foncier colonial	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole	630	»	»	635	»	5
Crédit industriel	660	»	»	662	50	2
Crédit Mobilier (estamp.)	287	50	7	280	»	7
Comptoir d'esc. de Paris	696	25	1	695	»	1
Orléans (estampillé)	900	»	3	898	75	»
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes)	1198	75	3	1185	»	13
Est	578	75	»	578	75	»
Paris-Lyon-Méditerranée	991	50	3	988	75	»
Lyon nouveau	»	»	»	»	»	»
Midi	598	75	»	601	25	2
Ouest	570	»	»	567	50	2
C ^r Parisienne du Gaz	1515	»	»	1522	50	7
Canal de Suez	400	»	1	400	»	»
Transatlantiques	330	»	»	328	75	»
Emprunt Italien 5 0/0	55	50	»	55	40	»
Autrichiens	577	50	2	576	25	»
Sud-Autrich.-Lombards	421	25	3	422	50	1
Victor-Emmanuel	46	»	»	45	50	»
Romains	44	»	»	43	50	»
Crédit Mobilier Espagnol	313	75	1	305	»	8
Saragosse	83	»	5	87	50	4
Séville-Xérès-Séville	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne	83	»	17	85	»	2
Compagnie immobilière	108	75	»	112	»	3

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	340	»	»	340	»	»
Orléans	329	50	»	330	50	»
Paris-Lyon-Méditerranée	»	»	»	339	»	»
Ouest	326	75	»	327	»	»
Midi	324	75	»	325	50	»
Est	331	»	»	331	50	»

Saumur, P. GODET, imprimeur

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le